

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Pagination continue.



La
Semaine Religieuse

DE

Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :
Cap-Santé, Comté
de Portneuf,
Canada.

ABONNEMENT :
\$1.00 par année,
payable d'avance ;
3 centins le nu-
méro.



QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET C^{ie}

SOMMAIRE :

Le prix du travail, 145. — *La Patrie*, et les Sulpiciens, 146. — M. David, et le R. P. Lacasse, 146 — Liste des prêtres originaires de Saint-Michel de Bellechasse, 148. — L'instruction des jeunes filles, 149. — Théologie populaire, 150. — Une mode d'origine maçonnique, 151. — Etat de la population acadienne française de la Nouvelle-Ecosse depuis 1831, 152. — Notre-Dame de la Garde, 153. — Bibliographie, 154 — Un excellent conseil, 154. — Les effets de l'alcool d'après 60 médecins hollandais, 155. — La mort du docteur, 155. — A travers le monde des nouvelles, 156.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUEBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUEBEC

Messes basses le dimanche à 5h.
6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.
Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20
h., 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6,
7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Ca-
téchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes
à 6½h. — Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à
6½ h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE- VILLE

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—
Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—
Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme à
1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfré-
rie à 6½ h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½
6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—
Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à
6 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messes basses le dim. à 6h. et 7h.

N. S. HARDY

LIBRAIRE-ÉDITEUR

10 CARRE NOTRE-DAME, 10

RECUEIL de 245 cantiques anciens et nouveaux en l'honneur de la Sainte-
Vierge du S. C. de Jésus de Saint-Joseph et de Sainte-Anne. Texte et musique.
Prix : \$7.20 la douzaine, ou 70 cents l'exemplaire.

OCTAVE ROUSSEAU, PEINTRE-DÉCORATEUR,
avantageusement connu du public
et pouvant fournir les meilleures
recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux
relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et
MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

WALKER'S INTERNATIONAL ATLAS

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons
sûrement le recommander.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Le prix du travail

Sachons accomplir notre tâche modestement, sans aigreur, sous l'œil de Celui qui fut, pendant trente ans, le modèle des travailleurs.

C'est pourquoi, je n'aime guère les abeilles. Leurs charges à la baïonnette me déconcertent, et j'estime que le miel distillé par ces insectes ne vaut pas tant de fiel et tant de colères.

Je comprends mieux la silencieuse fourmi. Sa prévoyance, son activité dévorante, sont pour l'homme un utile enseignement.

Son économie serait encore plus digne de notre admiration, si elle avait pitié de la cigale. Mais voilà ! Rien n'est parfait ici-bas. La fourmi manque de cœur.

Qu'elle ait une instinctive horreur de la danse et des guitares, rien de mieux.

Mais n'était-il pas plus humain, plus chrétien, ô La Fontaine, d'accorder une aumône à l'imprévoyante cigale et de calmer sa faim, sauf à la sermonner plus tard ?

Est-ce ainsi qu'on fait appel au repentir de l'enfant prodigue ?

Tuez donc le veau, vous prêcherez ensuite !

—Fourmis, ne fermez jamais la porte à la cigale. Et si vous voulez que les cigales brisent leur guitare et cessent de danser, faites-leur goûter, par votre abondante et pieuse charité, tout le prix du travail.

Point de prime à la paresse, mais pitié pour les malheureux. Faites qu'ils deviennent—ne fût-ce qu'à la dernière heure—*les ouvriers de la Vigne sainte*.

Et vous, abeilles, émoussez vos aiguillons venimeux. Donnez sans aigreur et travaillez sans colère.

Le travail, c'est la liberté, et la liberté de l'âme et du corps n'existe pas sans la paix.

ALBERT LAFOSSE.

La "Patrie" et les Sulpiciens

La *Patrie* vient de lancer un nouveau pétard contre les Sulpiciens. Mais, par une mésaventure qui arrive quelque fois aux gamins, amateurs de ce genre d'amusement, le projectile, lui est retombé sur le nez.

Voici le document qui a servi de prétexte à ses diatribes :

« Dès le commencement de la guerre, les Canadiens de toutes les croyances et de toutes les classes contribuèrent des sommes relativement considérables pour défrayer les dépenses. Parmi les noms qui composent la première liste de souscription se trouvent les principaux marchands de langue anglaise et les habitants de langue française y sont aussi dignement représentés. Les institutions religieuses et le clergé se joignirent cordialement au mouvement, le séminaire de Saint-Sulpice donnant pour sa part £500 pour commencer et s'engageant à ajouter à cette somme £300 par année pendant la durée de la guerre ; c'était la plus forte souscription, les souscriptions des autres variant de £5 à £25. — *Archives du Canada*, 1892. »

Pour bien se rendre compte de n'importe quel fait historique, il faut nécessairement se reporter à l'époque où il a eu lieu. Or, en 1805, nos ancêtres étaient unanimes à condamner cette orgie qu'on appelle la Révolution française, et malheur alors au *francisque* qui serait venu en faire l'éloge.

La souscription des Sulpiciens prouve qu'ils marchaient alors, comme aujourd'hui, avec le peuple canadien-français. Ils ont souscrit comme les plus beaux noms de notre histoire, et cet acte fait leur éloge.

Nous avons constaté avec plaisir que la plupart des journaux, mieux inspirés qu'à l'ordinaire, ont pris la défense des Sulpiciens contre le journal anticlérical.

M. David et le R. P. Lacasse

M. David prétend avoir trouvé dans la *Mine* du P. Lacasse, des pierres pour l'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. En conséquence, il relève, dans une longue lettre publiée par le *Monde*, ce qu'il regarde comme injuste ou inexact. C'est son droit. Il a bien fait d'en user, pourvu qu'il n'en abuse pas.

Il sera facile pour le P. Lacasse de rectifier, s'il y a lieu, puisque ses opuscules comptent toujours vingt à trente éditions.

En attendant, résumons la lettre de M. David, que nous ferons suivre de brefs commentaires.

L'exorde est une jérémiade en règle, qui peut soulager l'auteur et ne fait de mal à personne. Le corps est un composé de quatre dénégations : 1° L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a jamais songé à supprimer la partie religieuse de la fête ; 2° Les représentants français ont été choisis par la commission de Chicago et non par la susdite société ; 3° M. Saint-Louis n'a pas été invité à parler, mais il a été saisi au passage et invité à déclamer ; 4° L'Association, comme corps, n'a rien eu à faire avec le Congrès et n'a pas payé de sa charte le mot catholique.

La défense ne manque pas de valeur, sans être également satisfaisante sur tous les points. Mais elle renferme certaines appréciations et digressions inadmissibles. Relevons-en quelques-unes :

« Devions-nous, dit M. David, « avant de recevoir et laisser parler les représentants français, leur demander leurs opinions et les renvoyer s'ils ne nous convenaient pas ? »

Il est de la plus élémentaire prudence, dans n'importe quelle circonstance, de contrôler le choix de ses invités.

M. David ajoute : « Il ne manque pas de catholiques dont l'orthodoxie est incontestable qui, tout en condamnant les erreurs de 1789 et les horreurs de 1793, admirent ce qu'il y avait de grand d'abord dans le mouvement immortel qui a rendu la tyrannie impossible dans le monde et n'a été que le résultat providentiel de dix siècles de crimes et de souffrances indicibles. »

La première assertion est incontestable : On peut très bien, en effet, être catholique orthodoxe et penser en même temps, par ignorance ou par erreur de jugement, qu'il y a eu quelque chose de véritablement grand dans la Révolution française, même à son début.

« Ce mouvement est immortel ; » oui, encore ; mais en ce sens seulement qu'il démontre dans quel abîme de maux tombent les peuples qui remplacent les droits de Dieu par les droits de l'homme.

« Il a, de plus, rendu la tyrannie impossible dans le monde. »

Preuve : La France catholique n'a pas souvent été plus tyrannisée qu'elle ne l'est actuellement.

« Qu'on demande au maire de Montréal si nous avons faibli chaque fois qu'il s'est agi de défendre un principe attaqué ou le clergé lui-même. »

Nous ne voulons pas en douter ; et dans ce cas, merci.

« Les autorités ecclésiastiques devraient forcer le P. Lacasse à rester à la chaire ou au confessionnal. »

Toujours le même refrain : il faut baillonner les membres du clergé qui ne font pas chorus avec nous.

« Ce sont deux livres bons seulement à troubler les esprits, à irriter les consciences, à décourager le dévouement, à affaiblir l'esprit public et la virilité nationale, deux livres compromettants pour le clergé, dangereux pour l'Eglise et la patrie. »

Disons, en plaçant l'adjectif avant le nom, que ce sont deux bons livres ; supprimons les considérants, effrayants comme les signes précurseurs de la fin des temps, et l'appréciation sera juste. Un livre peut bien être bon, sans être absolument parfait.

« Au dernier moment, j'apprends que plusieurs membres du clergé recommandent en chaire même la lecture des élucubrations du P. Lacasse.

« C'est vraiment décourageant. C'est à se demander si le clergé a entrepris de donner raison à ceux qui profitent de ses abus pour détruire son influence. »

Un pareil fait indique évidemment que nous ne sommes pas seulement à la fin d'un siècle, mais que la fin du monde est proche. « C'est vraiment décourageant » pour ceux qui trouvent que la terre est bonne à habiter.

« Léon XIII heureusement est là pour proclamer à la face du monde que le catholicisme bien compris est un élément de force, de progrès et de grandeur pour les peuples. »

Il faut donc avoir confiance, et ne pas se décourager comme tout à l'heure.

Liste des prêtres originaires de Saint-Michel de Bellechasse

1° Joseph-Edouard Morissette, né à Saint-Michel, le 14 septembre 1790, fils de Charles et de Magdeleine Aubé, ordonné le 22 octobre 1815, décédé à Saint-Jean Dorchester, le 21 juillet 1844.

2° Charles-Joseph Primeau, né le 25 sept. 1792, fils de Joseph et de Charlotte Deguire, ordonné le 24 octobre 1815, décédé à Varennes, le 31 janvier 1855.

3° Edouard Faucher, né le 24 avril 1802, fils de Charles et de Marie-Geneviève Casault, ordonné le 3 octobre 1824, décédé à Lotbinière, le 11 août 1865.

4° François Morin, né le 20 août 1806, fils d'Augustin et de Marie-Anne Cottin dit Dugal, ordonné le 13 décembre 1835, décédé à Québec en 1875.

5° Michel Forgues, né le 13 fév. 1811, fils de Michel et de Marie-Anne Denis dit Lapierre, ordonné le 23 sept. 1837, décédé à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, le 28 novembre 1882.

6° David Martineau, né le 31 mai 1815, fils de Joseph et de Marie-Françoise Dallaire, ordonné à Saint-Michel, le 24 août 1841, décédé à Saint-Charles de Bellechasse, le 21 décembre 1882.

7° Joseph-Edouard Martineau, né le 24 juin 1823, fils de Joseph et de Marie-Rose Dallaire, ordonné le 3 janvier 1850, décédé accidentellement, missionnaire de la Grande-Rivière de Gaspé, le 11 juin 1852.

8° Fidèle Morisset, né le 23 avril 1826, fils de Joseph et d'Angélique Roy, ordonné le 8 octobre 1853, missionnaire au Saguenay (Grande-Baie), premier curé de Saint-Fidèle, de Saint-Urbain en 1859, de Saint-Joachim en 1872, de Saint-Anselme en 1889 où il est encore.

9° Damase Morisset, né le 18 janvier 1837, frère du précédent, ordonné le 24 septembre 1864, curé de l'Assomption de McNider, diocèse de Rimouski, depuis 1874.

10° Léon-Maxime Morisset, né le 2 février 1842, frère des précédents, ordonné le 20 octobre 1870, curé de Saint-Ephrem de Tring, depuis 1886.

11° Louis-Cyrille Noël, né le 14 février 1848, fils de Laurent Noël, navigateur, et de Marie Catellier, ordonné le 17 janvier 1879, décédé à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Paris, 1884.

12° Louis Launière, né le 25 octobre 1846, fils de Leger (ancien seigneur) de Saint-Michel, et de Marie-Anne Paulet, ordonné le 25 octobre 1874, curé de Saint-Léonard de Chatham, depuis 1875.

13° Ferdinand-Cléophas Gagnon, né le 14 juillet 1850, fils de Ferdinand et de Marceline Lefebvre dit Boulanger, ordonné le 22 mai 1875, Procureur du Séminaire de Québec.

14° Jos.-Ferdinand Corriveau, né le 9 juin 1850, fils de Bénéni, menuisier, et de Marie-Marguerite Gagnon, ordonné le 24 août 1878, retiré de la cure d'Israëli, depuis 1890.

15° Jos.-Edouard Roy, né le 23 août 1851, fils de Jos.-Edouard, et de Marguerite Pepin dit Lachance, ordonné le 20 octobre 1875, curé de Saint-Elzéar de Beauce, depuis 1892.

16° E.-E. Arthur Belleau, né le 20 septembre 1851, fils d'Edouard-Séverin, médecin, et de Olympe-Éléonore Fortier, ordonné le 26 novembre 1876, curé de Saint-Vital de Lambton, depuis 1890.

17° Achilles Rousseau, né le 28 octobre 1855, fils de Jos., et de Octavie Poliquin, ordonné le 26 avril 1883, décédé à l'Hôpital-Général de Québec, le 7 mars 1888, et inhumé à Saint-Michel.

18° Louis-A.-P. Belleau, né le 21 juin 1859, — frère de l'avant dernier — ordonné le 29 avril 1883, vicaire à Saint-Vital de Lambton, depuis 1890.

19° Jos.-Alfred Mercier, né le 22 novembre 1864, fils de Frs.-Xavier, menuisier, et de Marie-Delima Fortier. Rédemptoriste de Sainte-Anne de Beaupré, depuis une couple d'années.

20° Jos.-Léopold-Omer Plante, né le 4 janvier, 1867, fils de Célestin Plante boulanger, et de Marie-Anne Chamberland, ordonné le 27 mai 1893, professeur d'histoire au Séminaire de Québec.

L'instruction des jeunes filles

Il n'est pas sans intérêt, par le temps qui court, de connaître le programme d'études rédigé par Napoléon 1^{er}, pour un pensionnat de jeunes filles :

« Qu'apprendra-t-on, dit-il, aux demoiselles qui seront élevées à Ecoeuen ?

« Il faut commencer par la religion dans toute sa sévérité. N'admettez à cet égard aucune modification. La religion est une importante affaire dans une institution publique de Demoiselles. Elle est, quoi qu'on en dise, le plus sûr garant pour les mères et pour les maris.

« Elevez-nous des croyantes et non pas des raisonneuses. Leur destination dans l'ordre social, la nécessité d'une constante et perpétuelle résignation et d'une sorte de charité indulgente et facile, tout cela ne peut s'obtenir que par la religion, par une religion charitable et douce.

« Je désire qu'il en sorte, non pas des femmes très agréables, mais des femmes vertueuses; que leurs agréments soient de mœurs et de cœur, non d'esprit et d'amusement. Il faut donc que les élèves fassent chaque jour des prières régulières, entendent la messe et reçoivent des leçons de catéchisme. Cette partie de l'éducation est celle qui doit être la plus soignée.

« Il faut ensuite apprendre aux élèves à chiffrer, à écrire, et les principes de leur langue afin qu'elles sachent l'orthographe. Il faut leur apprendre un peu de géographie et d'histoire. On peut enseigner aux plus âgées un peu de botanique et leur faire un léger cours de physique ou d'histoire naturelle, et encore tout cela peut-il avoir des inconvénients.....

« En général, il faut les occuper toutes à des ouvrages ma-

nuels ; elles doivent savoir faire des bas, des chemises, des broderies, enfin toute espèce d'ouvrages de femmes.

« Il serait bon qu'elles sussent un peu de cette partie de la cuisine que l'on appelle l'*office*. Je voudrais qu'une jeune fille, sortant d'Ecouen pour se trouver à la tête d'un petit ménage, sût travailler ses robes, raccommoder les vêtements de son mari, faire la layette de ses enfants, procurer des douceurs à sa petite famille, au moyen de la partie d'*office* d'un ménage de province, soigner son mari et ses enfants lorsqu'ils sont malades, et savoir, à cet égard, parce qu'on le lui aurait inculqué, de bonne heure, ce que les gardes-malades ont appris par l'habitude.

« Je veux faire de ces jeunes filles des femmes utiles, certain que j'en ferai par là des femmes agréables. Je ne veux pas chercher à en faire des femmes agréables parce que j'en ferais de petites-maîtresses.

Théologie populaire

A l'époque dont nous allons parler, le vieux patriarche Jacob, petit fils d'Abraham, avait onze enfants—Benjamin, le douzième, naquit plus tard—dont le plus jeune s'appelait Joseph. Il était le favori de son père et excitait par là la jalousie de ses frères. Comme ceux-ci étaient bergers, ils menaient paître leurs troupeaux à de grandes distances et demeuraient longtemps absents. Un jour leur père envoya Joseph vers eux pour voir s'ils étaient bien. Comme ils le détestaient, ils formèrent le dessein, en l'apercevant, de ne pas le laisser retourner vers leur père. (Génèse XXXVII).

Ils résolurent d'abord de la tuer, mais pendant qu'ils délibéraient sur le genre de mort qu'ils devaient lui infliger—il n'avait que seize ans—ils virent des marchands qui s'en allaient en Egypte, et le leur vendirent comme esclave. Ils trempèrent ensuite la robe de Joseph dans le sang d'un chevreau, et l'envoyèrent à leur vieux père en lui disant, qu'ils l'avaient trouvée en cet état, lui faisant croire ainsi que son fils avait été dévoré par une bête sauvage. Arrivés en Egypte, les marchands vendirent Joseph à Putiphar, un des officiers du roi, qui en fit son esclave. Pendant qu'il était chez Putiphar, il fut faussement accusé d'un grand crime et jeté en prison. Or, pendant qu'il était en prison, il arriva que le roi eût un songe (Génèse XLI).

Il vit sortir du fleuve sept vaches grasses, et bientôt après, sept vaches maigres qui dévorèrent les premières. Il vit aussi sept épis pleins qui furent aussitôt dévorés par sept épis vides. Trou-

blé par ce songe, le roi rassembla tous les hommes sages de son royaume pour lui en donner la signification, mais aucun d'eux n'y réussit. C'est alors qu'il entendit parler de Joseph, et il l'envoya chercher. Comme Joseph était un bon jeune homme, Dieu lui donna l'interprétation de ce songe, et il dit au roi que les sept épis pleins et les sept vaches grasses annonçaient sept années d'abondance en Egypte, qui seraient suivies de sept années de famine annoncées par les sept épis vides et les sept vaches maigres.

Il conseilla donc au roi de construire de vastes greniers où l'on amasserait du blé pour les années de disette. Le roi fut charmé de la sagesse de Joseph ; il lui donna la première place du royaume après lui, et lui confia le soin de faire tout ce qu'il avait conseillé. Il arriva, quelques années après, que la famine se fit sentir dans le pays qu'habitait Jacob, et il envoya ses fils en Egypte pour y acheter du blé. (Genèse XLII).

Ceux-ci ne reconnurent pas leur frère, mais Joseph les reconnut immédiatement, et après leur avoir pardonné tout le mal qu'ils lui avaient fait, il les renvoya chargés de blé vers leur père. Plus tard Jacob et ses enfants quittèrent leur pays et vinrent s'établir près de Joseph en Egypte ; le roi leur céda une contrée fertile, (Genèse XLVI). où ils vécurent dans la paix et le bonheur. Cette histoire de Joseph nous montre que Dieu protège ceux qui l'aiment et le servent dans quelque danger où ils se trouvent placés, et que même il change en bénédictions les mauvaises actions de leurs ennemis.

Après la mort de Joseph et de ses frères, leurs descendants devenus très nombreux, furent persécutés par le nouveau roi d'Egypte. (Exode I).

Il les soumit aux plus durs travaux et leur fit endurer les plus cruels traitements ; il ordonna même que leurs enfants du sexe masculin seraient, aussitôt après leur naissance, jetés dans le Nil. C'est vers cette époque que naquit Moïse (Exode II). Sa mère ne voulut pas obéir aux ordres du roi, et elle le cacha pendant environ trois mois.

Une mode d'origine maçonnique

Mgr l'évêque de Coïmbre, en Portugal, vient de prononcer un discours dans lequel il s'est élevé avec autant d'éloquence que d'énergie contre la mode — d'importation française — qui consiste à couvrir de couronnes de fleurs les cercueils et les corbil-

lards. Il a dit qu'il faut faire remonter cette mode aux franc-maçons, et que c'est à des adversaires du catholicisme qu'on a rendu d'abord cette sorte d'honneurs. L'ancienne coutume — et la bonne — était de faire dire des messes et de répandre des aumônes pour le soulagement des âmes des défunts, conformément à la discipline de l'église.

**Etat de la population acadienne française de la Nouvelle-Ecosse
depuis 1881**

	1881	Chiffres	
		officiels	rectifiés
		1891	1891
Comté de Digby.....	7,889	8,065	8,448
do de Yarmouth.....	7,491	7,169	7,382
do Cumberland.....	1,043	69	1,600
do Guysborough.....	1,356	156	1,500
do Cap Breton.....	1,336	207	1,300
do Richmond.....	7,348	6,148	7,348
do Antigonish.....	2,882	2,948	2,948
do Inverness, sec. de Chéticamp.....	3,635	4,153	4,153
Cité d'Halifax.....	936	114	1,000
Comté d'Halifax, sec. de Chezetcook.....	1,620	652	2,000
do d'Halifax-sud, annexé avec les comtés de Lunenburg, de Queen's et de Shelburne.....	3,654	3	4,000
Les six comtés : Annapolis, Hants, Kings, Colchester, Pictou, Victoria.....	2,027	164	2,027
Total.....	41,219	29,838	43,706

« Il résulte de cette rectification, dit M. Rameau, que dans la Nouvelle-Ecosse, la population acadienne au lieu de perdre 11,159 personnes en 1891, a gagné 2,487 âmes sur le recensement de 1881 ; et que la population anglo-saxonne, s'élevant à 406,700 âmes, ne gagne que sept à huit mille personnes sur ce même recensement. »

Le recensement officiel de 1891 a donc supprimé dans la Nouvelle-Ecosse 13,868 acadiens pleins de vie. On pourrait appeler cette fraude « la Troisième Déportation. »

Notre-Dame de la Garde

Histoire et description

Notice honorée d'une lettre de S. E., le cardinal Rampolla et ornée de nombreuses gravures, par M. l'abbé D. Castellan, rédacteur à l'*Echo de Notre-Dame de la Garde*. Prix : 2 francs ; franco 2 francs 25.—En vente chez les Franciscaïnes-Missionnaires de Marie, au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde.

« Quand, en 1659, les prieurs de la Vierge de la Garde commandèrent la fameuse statue d'argent qui portait l'ostensoir entre ses mains, ils voulurent non pas « une statue populaire, mais selon l'art et la raison ». A l'encontre de ces bons marguilliers, nous croyons les deux conditions inséparables, et nous avons cherché à plaire au public en nous conformant autant que possible « à l'art et à la raison ».

Tous ceux qui liront la charmante monographie à laquelle ces lignes servent de préface constateront que l'abbé Castellan a parfaitement réussi, et qu'il offre aujourd'hui aux lettrés et aux âmes pieuses une véritable perle d'érudition et de bon goût.

Tout contribue à rendre cette œuvre attachante au plus haut degré et pour tous. Indépendamment de l'attrait du sanctuaire lui-même, l'intérêt théologique de l'œuvre tire son importance de ce fait que Marseille est la première ville des Gaules qui ait connu et vénéré le nom de Marie. Tels documents, par exemple l'association intime du culte de Marie au culte eucharistique, sont vraiment remarquables. L'intérêt historique n'est pas moindre ; il s'attache au plus haut degré à la fondation de ce sanctuaire, contemporain de Notre-Dame de la Portioncule et de Notre-Dame du Rosaire. La piété la plus filiale et la plus tendre trouve son compte à visiter la basilique célèbre dont tout le monde sait le nom. De charmants détails, relevés par de fines petites gravures, qui sont les plus agréables du monde, captivent d'un bout à l'autre le lecteur le plus indifférent.

D'ailleurs, il faut bien que l'œuvre présente un intérêt plus que local, puisque Son Eminence le cardinal Rampolla a daigné l'honorer d'une lettre élogieuse.

Le livre est écrit d'une main délicate et sûre, d'une plume consciencieuse et originale tout à la fois. Une des pages qui terminent le livre, est restée dans mon esprit, comme tout à fait caractéristique, à ce dernier point de vue. L'auteur raconte de charmante façon comment pendant la Commune de 1871, les insurgés, cantonnés dans la préfecture de Marseille, ont été bombardés du haut de la sainte colline. Ils avaient essayé de s'emparer de la position. Le gardien du fort n'était plus celui dont Chapeille et Bachaumont avaient fait le portrait dans ces vers :

C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode et beau,
A qui suffit pour toute garde
Un suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.

Il fut assez énergique pour empêcher les révolutionnaires d'entrer, et permettre à l'artillerie régulière d'arriver, et de réduire les insurgés à coups de canon. « Ce jour-là, observe l'abbé D. Castellan, les catholiques marseillais

comprirent que le salut leur était venu de la sainte colline ; les émeutiers le reconnurent à leur façon en donnant à la vierge protectrice le titre significatif de Notre-Dame de la Bombardé. C'était une traduction un peu libre du *Terribilis est castrorum acies ordinata.* »

Ces boulets de bénédiction, cette Vierge protectrice qui sauve ses enfants à tout prix, fallût-il y mettre de l'artillerie, tout cela souligné d'une citation biblique n'est ce pas d'un effet unique et des plus curieux ?

On ne dira plus, après avoir lu cet édifiant et agréable ouvrage, qu'il est impossible de charmer à la fois les érudits les plus rigoureux et le public le plus populaire.

BIBLIOGRAPHIE

Devant la mort, par l'abbé Henry Bolo.—Paris, Haton.—Marseille, chez l'auteur, 36, rue Jaubert.—PRIX : 2 fr. 50 ; franco : 3 francs.

Encore un ouvrage que nous donne l'abbé Henry Bolo, à l'occasion de la fête des Morts. Avec les deux volumes déjà parus : *Les Dernières Etapes de la Vie chrétienne* et *Le Lendemain de la Vie*, ce dernier livre forme une trilogie complète. C'est la veille, le jour et le lendemain du grand événement qui termine cette existence et inaugure l'autre.

Nous publierons quelques extraits de cet ouvrage, bien convaincus que c'est le vrai moyen d'en donner une idée juste à nos lecteurs. Qu'il nous suffise aujourd'hui de donner les titres éminemment suggestifs : I. *La Majesté la Mort.*—II. *La Seconde Mort.*—III. *Jésus et la Mort.*—IV. *Les Fiancés de la Mort.*—V. *Les Morts qui vivent.*—VI. *Le Mauvais Riche.*

Tous ceux qui possèdent déjà et apprécient les précédents volumes de l'abbé Henry Bolo ne manqueraient pas de compléter avec le nouveau venu de cette gracieuse collection.

Un excellent conseil

De la *Semaine Religieuse*, de Montréal :

« Dans la chronique diocésaine, nous avons annoncé la réouverture des séances de l'*Union Catholique* et du cercle *Ville Marie*.

« Nous ne saurions encourager trop fortement ces cercles où la jeunesse catholique vient puiser, avec les bons principes, le goût des études sérieuses. C'est là qu'on se prépare aux luttes de l'avenir, ou qu'on trouve, pour soutenir celles de l'heure actuelle, les armes nécessaires à ceux qui ont mission de défendre notre foi, nos traditions, notre langue.

« Au lieu d'aller perdre, dans les bals leur argent, leur temps, et quelquefois leur honneur, que les jeunes gens, tant soit peu soucieux de fournir plus tard une carrière utile au pays et à la religion, se fassent donc un devoir de devenir membres actifs de ces associations littéraires et scientifiques ; non contents d'assister aux séances, qu'ils consacrent leurs heures de loisir à préparer

des travaux intéressants, dont ils feront ensuite bénéficier leurs confrères et le public de Montréal.

« Plus que jamais, il nous faut, en grand nombre, des hommes aux convictions profondes, des écrivains érudits, des journalistes éclairés et courageux, des polémistes distingués. Plusieurs de nos étudiants le seront certainement plus tard, s'ils savent faire fructifier les talents que Dieu leur a donnés, et mettre à profit les immenses avantages offerts par l'Union Catholique et le cercle Ville-Marie. »

Les effets de l'alcool d'après 600 médecins hollandais

Six cents médecins hollandais ont formulé la déclaration suivante :

1° L'usage, même modéré, des boissons spiritueuses, est toujours nuisible. L'alcool ne favorise pas la digestion, au contraire, il lui fait obstacle. Nous ajouterons que quantité d'affections de l'estomac, auxquelles on attribue vingt motifs divers, n'ont d'autre cause que l'usage habituel des liqueurs alcooliques.

2° Cette opinion populaire est également fausse, que les spiritueux sont des stimulants nécessaires ou sans danger par les grands froids ou les chaleurs, chez des individus fournissant un travail musculaire considérable ; chez ceux qui s'exposent à un air humide ; chez les ouvriers qui travaillent dans l'eau ou dans les marais ; chez ceux dont la nourriture est insuffisante.

3° Dans toutes les maladies et surtout dans celles à évolution rapide (fièvre, choléra), ceux qui font un usage habituel des boissons fortes offrent le moins de chances de résistance.

La mort du docteur

Dans une paroisse que je n'ai point charge de nommer, vivait un vieux médecin de campagne retraité, homme instruit et habile, et, pour cela, fort regretté de sa clientèle. On ne l'avait jamais vu donner le moindre signe de religion ; en revanche, il s'était toujours montré impie forcené, abusant de sa supériorité intellectuelle, de ses connaissances et des sophismes de ses journaux pour ridiculiser les pratiques catholiques. C'était le Voltarien de l'endroit. De son patron, il avait encore les mœurs équivoques et la vie scandaleuse. Le portrait serait incomplet si, à toutes ces tristes qualités de notre homme, je n'ajoutais que, moitié par tempérament, moitié par système, il était un type achevé de ces esprits bourrus et rogues qui en viennent à ne plus décollé-

rer. Une cruelle maladie, qui le minait depuis des années, n'était point faite pour adoucir son caractère. Aussi vivait-il dans sa maison comme un démon, ne commandant son monde qu'à force d'emportements, de menaces et de blasphèmes.

Cependant, le mal entraînait dans une phase aiguë. Le médecin déclinait visiblement et son entourage comprit que la mort n'était plus qu'une question de jours. Avertir l'irascible docteur de son danger, nul n'y songea ; y eut-on songé, personne n'eût voulu prendre sur soi une démarche au bout de laquelle on prévoyait une orageuse tempête. La visite d'un prêtre semblait d'autre part, si inutile et si dangereuse, qu'on négligea pareillement le curé de la paroisse.

Celui-ci était un des voisins du docteur et, accidentellement, il fut aussitôt au courant de la situation. Grande fut son anxiété. Il se trouvait dans un de ces cas trop nombreux, hélas ! aujourd'hui, où la visite des malades devient pour les pasteurs d'âmes un devoir difficile. Mais son hésitation fut courte. Le docteur n'était-il pas son paroissien ? N'y avait-il pas là un moribond à préparer, une âme à sauver ? Et puis, ne pouvait-il pas, après tout, tenter une première visite, de pure politesse, et se ménager ainsi plus tard une entrée dans la place ? Ces réflexions faites, il prend son chapeau, son bréviaire et son chapelet, entre à l'église adresse au ciel une fervente prière et s'en va sonner à la porte de son terrible voisin.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Côme, le 27 ; à Saint-André, le 29 ; à Deschambault, le premier décembre.—La *Minerve* sert la soupe chaude aux *patriotes* de la *Patrie* à propos de la souscription des *Sulpiciens*.—La danse du "camp ennemi," autour de la dernière *Mise* du P. Lacasse, n'est pas moins ridicule qu'amusante. Les moins féroces conseillent à l'auteur de casser lui-même sa bonne gaule canadienne, les autres en réclament la confiscation par qui de droit. Les deux invitations n'ont pas de chance d'être acceptées.—Les Québécois ont eu le bon esprit de ne pas faire d'ovations à M. P. Bourget.—Jusqu'à nouvel ordre, les trains ne circuleront plus entre Québec et Ste-Anne de Beaupré.

L'Abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Sante, comté de Portneuf.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	26 Novembre.	—XXVII P. saint Silvestre.
Lundi,	27	— Sainte Léonard de Port Maurice.
Mardi,	28	— De la Férie.
Mercredi,	29	— De la Vigile.
Jeudi,	30	— Saint André.
Vendredi,	1 Décembre.	— De la Férie.
Samedi,	2	— Saint Bibiane.

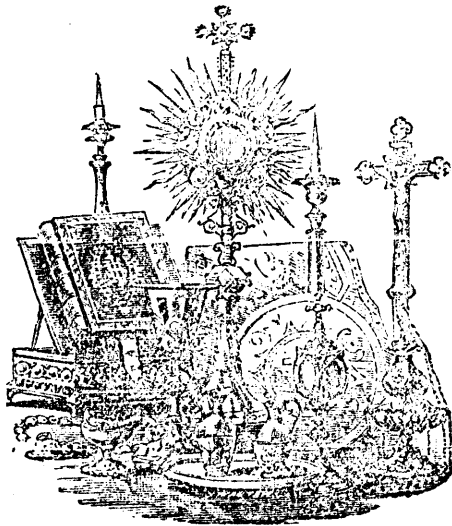
ABONNEMENTS PAYÉS

Hôpital-Général ; Québec.— M. F., Baie Saint-Paul.— M. B. P. Provincial.
— M. G. ; S. Prosper.— M. Q., Arichat.— D^{ne} D., Cap-Santé.— M. G., S.
Edouard.— M. R., S. Nicolas.— D^{ne} L., S. Edouard.— D^{ne} O'Neill, Québec.—
D^{ne} C., Hôpital-Général

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Québec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nou-
veautés des grandes manufactures d'Europe.
Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et
Reliquaires. Soieries et Passementeries de
toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drrapeaux. Chemins de croix et Statues de
toutes grandeurs et de tous les prix. Mémos
à soutane. Cois en Ivoire, Barrettes, Cein-
tures laine ou so e, Huile d'olive, Encens,
Charbons, etc. Images et articles religieux en
Grande quantité.

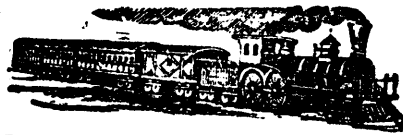
N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade
Québec, sera promptement exécutée.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

* * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * *

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m., samedi seulement.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

POUR BEAUPRÉ.

Départ de Québec 6.15 p. m. Arrivée à Beaupré 7.30 p. m.
Départ de Beaupré à 11.40 a. m., excepté le samedi. 12.10 samedi seulement.
Arrivée à Québec à 12.57 a. m. 1.25 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m. 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE. réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.